

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article811>

LKP - Comprendre le mouvement, les enjeux & la situation

- Dossier sp cial LKP - Prises de parole du LKP -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : vendredi 20 mars 2009

Mis   jour le : dimanche 22 mars 2009

UGTG.org

Transcription de l'intervention de Rosan MOUNIEN sur radyotanbou.net le samedi 14 mars 2009. (Gwan mÃ'si JÃ©ra & a tout Ã©kip a radyo la)

Les nÃ©gociations ne sont pas terminÃ©es : les mobilisations se poursuivent !

[\[JPG\]](#) Il s'agit de bien comprendre ce mouvement et la situation actuelle. Nous avons signÃ© [2 protocoles d'accord :](#)

Un premier protocole d'accord appelÃ© [Accord Jacques BINO](#). Il porte sur les augmentations de salaire et particuliÃ©rement sur la question des 200 euro. **Sa sÃ©yonn !**

Le deuxiÃ©me protocole est celui du 4 mars 2009, signÃ© par le LKP avec l'Etat, les collectivitÃ©s (Conseil rÃ©gional & Conseil GÃ©nÃ©ral). Il porte sur les 18 autres points de revendication, en dehors de la question des salaires. S'agissant de ce second protocole (celui donc du 4 mars), mais nous aurons l'occasion d'y revenir par la suite, il y a des points sur lesquels nous avons obtenu des rÃ©sultats d'application immÃ©diate ; il y en a d'autres points sur lesquels nous continuons Ã© mener des nÃ©gociations, en vue d'aboutir Ã© des rÃ©sultats.

Nous ferons le point sur ce volet des nÃ©gociations en cours.

Bien entendu, il y a le reste du programme de revendications - qui constitue les 126 points restants de la plate forme de revendications de 146 points du LKP ; et sur lesquels nous n'avons pas encore entamÃ© de discussions.

Mais fidÃ©le Ã© notre principe de ne jamais verser de cafÃ© sur du marc, nous prÃ©fÃ©rons d'abord terminer les nÃ©gociations en cours sur l'application du protocole du 4 mars ; et aprÃ©s nous attaquerons les revendications du moyen et du long terme.

VoilÃ© pour ce qui est du protocole du 4 mars.

S'agissant de l'Accord Jacques BINO

Accord rappelons le portant sur les salaires et signÃ© entre le LKP et un certain nombre d'organisations patronales. Au dÃ©part il y avait l'UMPEG (Union des Moyennes et Petites Entreprises de la Guadeloupe), l'UNAPL (Union Nationale des Professions LibÃ©rales), l'UCEG (l'Union des Chefs d'Entreprise de Guadeloupe). L'UPA (Union Professionnelle Artisanale) a par la suite signÃ© cet accord.

L'application de cet accord BINO ne fait pas l'objet de nÃ©gociations ; mais de luttes ! LÃ©, c'est de luttes qu'il s'agit ! A la diffÃ©rence de l'application du protocole du 4 mars - oÃ¹ nous menons des nÃ©gociations - c'est un combat que nous menons pour faire appliquer l'accord BINO sur le terrain !

CâEuros"est pourquoi il y a un certain nombre de camarades qui Ã©taient dÃ©jÃ en grÃ"ve dans le cadre du mouvement de grÃ"ve gÃ©nÃ©rale, qui ont poursuivi la grÃ"ve dans leurs entreprises aprÃ"s la levÃ©e du mot dâEuros"ordre de grÃ"ve gÃ©nÃ©rale ; pour obtenir lâEuros"application de cet accord par leurs entreprises.

CâEuros"est important ! Il faut bien comprendre quâEuros"il y a dâEuros"une part des entreprises oÃ¹ les travailleurs Ã©taient dÃ©jÃ en grÃ"ve et qui poursuivent leur mouvement pour lâEuros"application de lâEuros"Accord Jacques BINO ; il y a dâEuros"autre part des entreprises dans lesquelles les salariÃ©s ne sâEuros"Ã©taient pas encore mis en grÃ"ve ou avaient repris le travail, et oÃ¹ ils se sont levÃ©s comme un seul homme pour rÃ©clamer lâEuros"application de lâEuros"Accord !

Pour rÃ©sumer, il y a dâEuros"un cÃ´tÃ© des travailleurs qui Ã©taient dÃ©jÃ en grÃ"ve et qui nâEuros"ont pas arrÃªtÃ© la grÃ"ve ; de lâEuros"autre, des travailleurs qui nâEuros"Ã©taient pas encore ou nâEuros"Ã©taient plus en grÃ"ve et qui sont (r)entrÃ©s en grÃ"ve. A titre dâEuros"exemple, on peut citer le cas du rÃ©seau BANNETTE (boulangerie-pÃ¢tisserie contrÃªtÃ©e par la famille AUBERY) : Ils sont en grÃ"ve et les nÃ©gociations sont en cours.

Bien entendu il y a aussi un certain nombre de secteurs oÃ¹, petit Ã petit, des accords sont signÃ©s. Parmi ceux-ci :

Il y a des entreprises oÃ¹ nous nâEuros"avons pas Ã faire grÃ"ve ou Ã rester pour que des accords soient signÃ©s, pour que lâEuros"accord soit immÃ©diatement appliquÃ© ; câEuros"est le cas du BTP, câEuros"est le cas du Groupe VIVIES, et de toute une sÃ©rie dâEuros"entreprises qui ont tout de suite signÃ©, sans problÃ©meâEuros! Toute une sÃ©rie dâEuros"entreprises, notons le en passant, qui sont affiliÃ©es au MEDEFâEuros!

Ensuite, il y a dâEuros"autres combats qui sont menÃ©s sur le terrain : Dans le secteur des hÃ´tels il y a un certain nombre dâEuros"hÃ´teliÃ©s qui ont signÃ©, notamment lâEuros"ARAWAK (signature mardi 10 mars), le CLIPPER, le SALAKO. Et hier soir, le directeur du plus gros hÃ´tel de Guadeloupe - La VIEILLE TOUR - mâEuros"a appelÃ© pour avoir quelques explications techniques sur le protocole et afin de bien voir dans quoi il mettait les pieds : Depuis il a Ã©galement signÃ©.

On peut donc dire que les plus grosses structures de lâEuros"hÃ´tellerie signent dÃ©jÃ ! Il reste VION [NDLR : [Nicolas VION](#), prÃ©sident du GHTG, vieux rÃ©actionnaire, nostalgique de lâEuros"AlgÃ©rie franÃ§aise]âEuros! Mais VION ne possÃ©de quâEuros"un petit hÃ´tel employant 12 salariÃ©sâEuros! De toutes les faÃ§ons, quand IÃ© kabouya la kÃ© pasÃ© an kou ay i kÃ© pwi li osiâEuros! Ce nâEuros"est donc pas un problÃ©me.

Et donc, petit Ã petit, sur le terrain, les accords sont librement signÃ©s ! MÃªme si lâEuros"on voit certains jouer au rÃ©tif ; et mÃªme si lâEuros"on entend deux ou trois jaqueter Ã la radio et Ã la tÃ©lÃ© : il ne sâEuros"agit que de simples et vaines gesticulations. Ainsi et Ã titre dâEuros"exemple, le directeur de lâEuros"hÃ´tel LA VIEILLE TOUR nâEuros"Ã©tait pas sÃ©questrÃ© au moment oÃ¹ il mâEuros"a appelÃ© ! Sa parole Ã©tait libre ; il nâEuros"Ã©tait pas sous la contrainte ! Et nous sommes restÃ©s un bon moment au tÃ©lÃ©phone, Ã Ã©changer sur des questions techniques liÃ©es au protocole ; comme on dit, entre gens civilisÃ©sâEuros!
LÃ -dessus il nâEuros"y a aucun problÃ©me

Dans la grande distribution, la plupart des enseignes ont dÃ©jÃ signÃ©. Et au moment oÃ¹ nous nous exprimons, si les hypermarchÃ©s MILENIS et CONTIENT nâEuros"ont pas encore signÃ©, ce nâEuros"est pas en raison dâEuros"un dÃ©saccord sur lâEuros"application de lâEuros"accord - puisque quâEuros"ils sont ok sur lâEuros"Accord Jacques BINO. LÃ oÃ¹ il y a des points dâEuros"achoppement entre eux et nous, câEuros"est sur les modalitÃ©s de la reprise du travail : c'est-Ã -dire sur ce que chacune des parties est prÃªte Ã lâ©cher pour reprendre. Les travailleurs se disent prÃªts Ã donner un coup de collier, mais exigent de ces patrons quâEuros"ils

Ils rêchent une maille : ils ne revendiquent pas tant le paiement de leurs jours de grève ; mais exigent le paiement des jours de grève dont ils, eux les patrons, portent la responsabilité ! En particulier, les jours de grève que ces patrons ont obligé les travailleurs à faire depuis la signature de l'accord [le protocole a été signé le 28 février 2009].

Ca, c'est une question de principe, car ils avaient appliqué l'accord dès le 1er mars, les travailleurs n'auraient pas été obligés de faire deux semaines de grève en plus !

C'est évident -dessus qu'on achoppe, mais nous croyons que de façon intelligente, chacun ayant une parfaite connaissance de ses intérêts, ces messieurs vont signer.

Il y a également le cas de l'industrie sucrière, la filiale canne-sucre-rhum, qui a signé. Mais il y a d'autres questions qui font l'objet de négociations (NAO Conditions de travail).

En agissant donc de l'Accord BINO, on peut aujourd'hui considérer que les grandes entreprises, qui étaient les plus actives au départ, ont signé, sont en train de signer ou vont signer. Et donc pour la semaine à venir, l'essentiel des grandes entreprises signera.

Dès lors, la question qui se pose maintenant concerne les plus petites entreprises ; celles où il n'y a peut-être pas de syndicats, pas d'organisation ! Le plus important, c'est que ces travailleurs comprennent qu'il leur appartient de s'organiser ! Et il, il faudra que ceux qui sont des cocagneurs comprennent qu'il leur faut eux aussi s'organiser si ils veulent véritablement régler les problèmes qu'ils rencontrent.

Pour l'essentiel, on peut aujourd'hui dire à propos de l'Accord Jacques BINO que nous n'avons pas attendu les dispositions de l'Etat pour procéder nous-mêmes à son extension. C'est la raison pour laquelle nous avons affirmé dès sa signature compter sur la force de nos propres poignets, sur la force de la mobilisation des travailleurs pour réaliser l'extension de cet accord.

Et en fait, plus qu'une extension, c'est d'une adhésion volontaire qu'il s'agit ; contrairement à ce qui peut être dit ci ou là . Nous avons ainsi entendu certains parler d'extorsion de signature ; mais nous nous affirmons que les négociations se font en toute liberté et que nous n'obligeons personne à signer ce qu'il ne veut pas ! La seule chose que nous disons : le travail reprendra chez ceux qui veulent signer ; la grève se poursuivra chez les autres ! Et personne ne peut nous obliger à reprendre le travail tant que nous n'avons pas obtenu satisfaction !

Il faut bien voir que le mouvement qui est fait, est un mouvement de fond. Il a provoqué une prise de conscience des Guadeloupéens et un changement de comportement. Pendant 44 jours les Guadeloupéens se sont rendu compte que nous pouvions vivre, boire et manger sans entrer dans leurs supermarchés. De nouvelles solidarités ont surgi, ou plus exactement des solidarités existant déjà dans le temps, mais qui avaient disparu ; et qui réapparaissent aujourd'hui.

Les gens ont commencé à être autonomes dans leurs tâches et ont commencé à réfléchir sur la manière de consommer. Ensuite, ils se rendent compte que ce mouvement va inévitablement créer un nouvel ordre économique. Et ce n'est donc pas par hasard que nous avons affirmé que ceux qui ne veulent pas signer n'ont rien à faire en Guadeloupe ! Non pas qu'on les en chassera à coups de pieds, parce qu'ils ont leur disposition armée, la justice et la police ! Mais, gentiment, nous leur ferons comprendre que, même si leurs commerces et entreprises sont présents, nous ne nous y rendrons plus. Et que nous sommes capables de développer nos propres activités ! Que nous sommes capables de consommer à notre manière ! **Que nous les marginaliseront et que nous les boycotteront !** Naturellement, ces patrons ils se

sont rendu compte que cela commençait à prendre. Car à partir du moment où¹ les moyennes enseignes ont signé et rouvert, ils ont vu que les gens se rendaient dans certains établissements et ne venaient plus chez eux, ils ont vu que des tonnes de marchandises leur appartenant étaient endormies sur le port, et qu'en d'apit des centaines de gendarmes présents dans l'enceinte du centre commercial CARREFOUR les gens ne venaient pas y acheter, ils ont été obligés de commencer à réfléchir. Ils se disent : bien ; [le petit ANGELE](#) est bien gentil, mais il est bien incapable de mettre du beurre dans nos poches!

Et que constate-t-on aujourd'hui ? Qu'il est [Willy ANGELE](#) est le seul à avoir pas signé ! Et il n'a pas signé car il n'en a pas le droit ! Il n'a pas signé car il ne possède aucune entreprise ! Sa signature ne nous intéresse donc pas ! Puisqu'il ne représente rien ! Donc petit à petit les gens ont fui !

Et quels sont donc ceux qui aujourd'hui font le plus de résistance ? Précisément, ceux qui sont organisés autour de [Mme KOURY](#) & de la CGPME !

Mais lui, LOUIS, président de la CGPME, elle est donc l'activité de son entreprise ? Défiscalisation ! Et cette défiscalisation pour qui la réalise-t-il ? Pour des petits entrepreneurs ! Mais d'ores et déjà nous disons à ces petits entrepreneurs qu'il y a des individus qui ne sont pas fréquentables ! De par son comportement vis-à-vis des Guadeloupéens, vis-à-vis des entreprises guadeloupéennes, il ne faut plus fonctionner avec lui, LOUIS. Ne lui confiez plus vos projets ! Allez voir d'autres professionnels de la place ! D'autant que certains d'entre eux ont déjà rencontré des problèmes avec lui ! Puisqu'il en a déjà couillonné deux ou trois ! C'est donc une raison de plus pour ne pas y aller ! On ne peut pas porter quelqu'un qui lui vous trahit ! Car l'intérêt des petits entrepreneurs est précisément de faire en sorte qu'il y ait un nouvel ordre économique ! Un nouvel ordre économique qui leur permette d'avoir eux aussi leur place dans ce pays, dans l'économie de ce pays !

Les personnes qui donc organisent la plus forte résistance - sans qu'on ait même à se soucier de VION qui lui-même ne représente rien - sont celles qui sont autour de [Man KOURY](#) ; c'est ce noyau là ! Mais comme nous aimons à le dire : ni kouri ni las ! Chaque chose arrivant à point, le moment venu, nous aurons donc le temps de nous occuper correctement de son cas.

Pour le moment, ce qui nous intéresse est de faire en sorte que les entreprises adhèrent majoritairement à l'Accord Jacques BINO. Et aujourd'hui précisément, la question de l'extension se pose en des termes complètement différents ! C'est pourquoi nous avons dit vouloir mettre à profit le délai de dénonciation de 15 jours - que nous avons prolongé de trois semaines avant qu'ils ne passent à la procédure d'extension, qui en principe ne peut être mise en route avant le 18 ou 20 mars.

Actuellement, il n'y a donc aucune raison valable pour que l'Etat ne prenne les dispositions pour procéder à l'extension de l'Accord BINO !